



Le 20 mai 2010

Avis de la CRAT relatif à la Commission de rénovation urbaine du quartier du centre de BINCHE

Conformément à l'article 7 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 23 septembre 2004, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur la composition et le règlement de la Commission de Rénovation de Quartier.

1. CONTEXTE

Brève description:

Renouvellement de la Commission de rénovation urbaine du quartier du Centre de BINCHE et de son règlement d'ordre intérieur

Date de réception du dossier : 20 avril 2010

2. AVIS

La CRAT remet un avis favorable sur le renouvellement des membres et du règlement d'ordre intérieur de la Commission.

Elle recommande toutefois que la Commission soit attentive à la juste représentation du secteur associatif ainsi que des locataires lors de ses travaux.

Philippe BARRAS,
Président